

* Commentaires du 22 octobre 2011 *



Les exégèses de Mme Marie-Noëlle Thabut

A propos de Marie-Noëlle Thabut : elle a fait des études de droit, puis d'exégèse. Elle s'est beaucoup investie dans la pastorale liturgique et l'initiation biblique, à travers des cours, des conférences

et des voyages en Terre sainte. Elle est surtout connue du grand public grâce à ses émissions sur Radio Notre-Dame, ses commentaires dans Magnificat et son grand ouvrage sur les années

liturgiques, *L'intelligence des Écritures, pour comprendre la parole de Dieu chaque dimanche en paroisse*, paru chez Soceval.

1. Les textes de ce dimanche

1. Ex 22, 20-26
2. Ps 17, 2-3, 4.20, 47.51ab
3. 1Th 1, 5-10
4. Mt 22, 34-40

PREMIÈRE LECTURE : Ex 22, 20-26

Livre de l'Exode

22

- 20 « Tu ne maltraiteras point l'immigré qui réside chez toi, tu ne l'opprimeras point, car vous étiez vous-mêmes des immigrés en Égypte.
- 21 Vous n'accablerez pas la veuve et l'orphelin.
- 22 Si tu les accables et qu'ils crient vers moi, j'écouterai leur cri.
- 23 Ma colère s'enflammera et je vous ferai périr par l'épée : vos femmes deviendront veuves, et vos fils, orphelins.
- 24 Si tu prêtes de l'argent à quelqu'un de mon peuple, à un pauvre parmi tes frères, tu n'agiras pas envers lui comme un usurier : tu ne lui imposeras pas d'intérêts.
- 25 Si tu prends en gage le manteau de ton prochain, tu le lui rendras avant le coucher du soleil.
- 26 C'est tout ce qu'il a pour se couvrir ; c'est le manteau dont il s'enveloppe, la seule couverture qu'il ait pour dormir. S'il crie vers moi, je l'écouterai, car moi, je suis compatissant ! »

Le livre de l'Exode contient plusieurs textes de lois qui sont tous attribués à Moïse : en réalité, Moïse en personne n'a promulgué qu'un premier ensemble de lois ; puis au long de la vie du peuple d'Israël, de nouvelles lois adaptées aux nouvelles conditions sociales ont vu le jour et ont été insérées dans le livre de l'Exode, à la suite des premières. Tout comme notre Code civil ou pénal est régulièrement modifié, complété et pourtant c'est le même livre et il continue à porter le même nom. Mais les lois nouvelles reflètent le contexte nouveau dans lequel elles ont été votées ; elles répondent à de nouvelles questions, de nouvelles formes de délits : toute loi est toujours de circonstance !

Prenons un exemple : supposons que vous soyez dans une galerie de tableaux et que vos yeux s'arrêtent sur une Annonciation ; si la Vierge est représentée en costume Renaissance, vous saurez que le peintre ne vivait certainement pas au temps de Jésus, au premier siècle en Palestine... de la même manière, des textes juridiques rédigés après l'installation en Palestine reflètent la société de leur temps et non plus le contexte sociologique de l'Exode. Par exemple, dans ce même chapitre 22, il y a un article qui prévoit le cas d'un « voleur surpris à percer le mur d'une maison » (Ex 22, 1) ; il ne date certainement pas des campements sous tente dans le désert du Sinaï ! C'est également le cas dans le texte de ce dimanche : si on s'intéresse au sort des émigrés, c'est que le peuple d'Israël est entré en Palestine, qu'il peut désormais la considérer comme sa terre et que des étrangers viennent à leur tour s'y installer. Toutes conditions, évidemment, non réunies dans le Sinaï pendant l'Exode. Autre chose est un peuple de pasteurs nomades, autre chose un peuple installé, sédentarisé.

En fait, toutes les lois données par Moïse et par ses successeurs, à des époques différentes, dans des conditions de vie différentes, ont été rassemblées là à la suite du Décalogue (ou des Dix Paroles du Sinaï), parce qu'elles en étaient la suite logique, au long des siècles et de l'évolution historique d'Israël.

Deuxième remarque : Israël n'est ni le premier ni le seul peuple à avoir promulgué des lois ; on a retrouvé au Proche-Orient des codes de lois bien plus anciens : à Ur par exemple, (la patrie d'Abraham), on a un code qui date de 2050 av. J.C. ; et le fameux code d'Hammourabi (qui se trouve au Musée du Louvre) remonte à environ 1750, toujours av. J.C. Ces codes ont des quantités de points communs, y compris une formulation de type qu'on appelle « casuistique » : par exemple « Si tu prêtes de l'argent ... » ou « Si tu prends en gage le manteau de quelqu'un... ». Mais ce qui est intéressant pour nous, ce sont les nouveautés que la loi d'Israël apporte par rapport aux peuples voisins.

Dans toutes les civilisations, la loi est faite pour protéger les faibles : rien d'étonnant donc à ce que la loi d'Israël, comme les autres, défende les intérêts de la veuve, de l'orphelin, de l'immigré, de l'emprunteur. Mais ce qui est nouveau ici c'est le fondement de la loi.

Le fondement de la Loi d'Israël, c'est la libération d'Égypte : ou, plus exactement, c'est la double expérience de l'esclavage en Égypte et de la libération par Dieu. Et parce que Dieu s'est révélé comme celui qui entend la plainte des humiliés, qui leur rend leur liberté et leur dignité, très logiquement, il continue à travers la Loi à prendre la défense des humiliés. Si bien que toutes les lois bibliques sont émaillées de rappels : rappel de la souffrance endurée quand on était esclaves, humiliés... rappels de l'œuvre de Dieu libérant son peuple.

Par exemple, les premiers mots du Décalogue ne sont pas encore un commandement mais un rappel : « C'est moi le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude » (Ex 20, 2) ; ou encore « Vous avez vu vous-mêmes ce que j'ai fait à l'Égypte, comment je vous ai portés (comme) sur des ailes d'aigle et vous ai fait arriver jusqu'à moi » (Ex 19, 4).

Et si Dieu a libéré son peuple c'est parce qu'il a entendu le cri des malheureux : « Les fils d'Israël gémissent du fond de la servitude et crient. Leur appel monta vers Dieu du fond de la servitude. Dieu entendit leur plainte ; Dieu se souvint de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob... » (Ex 2, 23-24). De même dans l'épisode du buisson ardent : « Le Seigneur dit : J'ai vu la misère de mon peuple en Égypte et je l'ai entendu crier sous les coups de ses chefs de corvée. Oui, je connais ses souffrances. Je suis descendu pour le délivrer » (Ex 3, 7).

Voilà le fondement de toute Loi en Israël : le Dieu qui entend le cri des malheureux, qui connaît leurs souffrances et donc prend leur défense. « Car moi, je suis compatissant » dit la dernière phrase de notre texte.

Pour ce peuple qui a fait l'expérience de l'humiliation, il n'est pas difficile de se mettre à la place des humiliés : « Tu ne maltraiteras point l'immigré qui réside chez toi, tu ne l'opprimeras point, car vous étiez vous-mêmes des immigrés en Égypte ». C'est le texte d'aujourd'hui ; un peu plus loin, le même thème est repris : « Tu n'opprimeras pas l'émigré : vous connaissez vous-mêmes la vie de l'émigré, car vous avez été émigrés au pays d'Égypte » (Ex 23, 9). Traduisez : parce que vous savez ce que c'est qu'être humilié, vous n'humilierez personne. Ce n'est pas affaire de raisonnement, de beaux sentiments, c'est affaire d'expérience, quelque chose comme « vous savez ce que c'est, alors mettez-vous à leur place ».

Petite précision au passage : l'immigré dont il s'agit ici, c'est l'étranger qui réside durablement dans le pays, qui s'y installe ; il ne s'agit pas de l'étranger de passage, du touriste, qui bénéficiait de l'hospitalité proverbiale en Orient.

Les quelques commandements du texte d'aujourd'hui relèvent tous de la même logique : mettez-vous à la place du pauvre, de l'emprunteur, de la veuve, de l'orphelin ; ne les maltraitez pas, car Dieu entend leur cri ; nous sommes encore au tout début de la Révélation biblique (même si ces textes sont postérieurs à Moïse) mais déjà on sait que Dieu est concerné par la souffrance humaine, et qu'il vient au secours des pauvres et des humiliés.

Malheureusement, pour l'instant, il faut encore menacer pour que la loi soit respectée : « Ma colère s'enflammera et je vous ferai périr par l'épée ». Un jour viendra, nous le savons, où l'homme éduqué peu à peu par Dieu et par la Loi n'aura plus besoin de menaces, car il aura appris à voir en tout homme un frère.

PSAUME : Ps 17, 2-3, 4.20, 47.51ab

Psaume 17/18

R/ Je t'aime, Seigneur, Dieu qui me rends fort !

- 02 Je t'aime, Seigneur, ma force :
Seigneur, mon roc, ma forteresse,
- 03 Dieu mon libérateur, le rocher qui m'abrite,
mon bouclier, mon fort, mon arme de victoire !
- 04 Louange à Dieu ! +
Quand je fais appel au Seigneur,
je suis sauvé de tous mes ennemis.
- 20 Et lui m'a dégagé, mis au large,
il m'a libéré, car il m'aime.
- 47 Vive le Seigneur ! Béni soit mon Rocher !
Qu'il triomphe, le Dieu de ma victoire,
- 51a Il donne à son roi de grandes victoires,
51b il se montre fidèle à son messie.

PSAUME - L'exégèse de Mme Thabut : Ps 17, 2-3, 4.20, 47.51ab

Le deuxième livre de Samuel dit que David a chanté ce psaume pour remercier Dieu de l'avoir délivré de tous ses ennemis, à commencer par Saül ; et si vous avez la curiosité de consulter ce deuxième livre de Samuel au chapitre 22, vous y retrouverez le texte de ce psaume 17 (18) presque à l'identique ; je vous rappelle l'histoire telle qu'elle est racontée dans les deux livres de Samuel : à l'époque le roi légitime d'Israël, choisi par Dieu et consacré par l'onction d'huile du prophète Samuel, ce n'était pas David (pas encore), mais Saül, le premier roi d'Israël.

Mais celui-ci ne remplissait plus sa mission ; son règne, bien commencé, se terminait mal. Au lieu d'écouter le prophète, il avait sciemment transgressé ses ordres, et le prophète Samuel l'avait alors désavoué. C'est alors qu'il avait choisi David encore très jeune pour qu'il soit formé à la cour et qu'il succède plus tard à Saül. Celui-ci est donc resté le roi en titre jusqu'à sa mort, mais il a dû supporter de voir grandir à la cour David, son rival de plus en plus populaire et à qui tout réussissait. Si bien qu'une haine farouche remplit peu à peu le cœur de Saül et qu'il essaya, à plusieurs reprises, mais vainement, de se débarrasser de David. Une fois entre autres, Saül poursuivait David et c'est dans une caverne que David a trouvé refuge. D'où l'expression : « Dieu mon libérateur, le rocher qui m'abrite... » Choisi, à sa grande surprise, pour être le futur roi, David savait qu'il pouvait compter sur la protection de Dieu : « Quand je fais appel au Seigneur, je suis sauvé de tous mes ennemis. »

Ou encore : « Dieu, mon bouclier, mon fort, mon arme de victoire !... Qu'il triomphe, le Dieu de ma victoire. Il donne à son roi de grandes victoires ». Cela nous rappelle par exemple l'épisode de la lutte entre David et Goliath : David armé d'une simple fronde affrontait le géant équipé de pied en cap et armé jusqu'aux dents ; vexé de l'accoutrement excessivement simple de son rival, Goliath lui avait dit : « Suis-je un chien pour que tu viennes à moi armé de bâtons ?... Viens ici que je donne ta chair aux oiseaux et aux bêtes des champs ». Et David lui avait répondu : « Toi, tu viens à moi armé d'une épée, d'une lance et d'un javelot ; moi, je viens à toi, armé au nom du Seigneur le Tout-Puissant, le

Dieu des lignes (armées) d'Israël que tu as défié. Aujourd'hui même le Seigneur te remettra entre mes mains... et toute la terre saura qu'il y a un Dieu pour Israël. Et toute cette assemblée le saura : ce n'est ni par l'épée, ni par la lance que le Seigneur donne la victoire, mais le Seigneur est le maître de la guerre et il vous livrera entre nos mains » (1 S 17, 40).

Quant au peuple d'Israël tout entier, son expérience, là aussi très concrète, affleure à toutes les lignes de ce psaume ; celui-ci est beaucoup plus long que les quelques versets qui ont été retenus pour la liturgie de ce trentième dimanche, mais déjà dans les seuls versets retenus ici, il y a des échos extrêmement riches de l'expérience d'Israël : « Seigneur, mon roc... Dieu mon libérateur, le rocher qui m'abrite... Lui m'a dégagé, mis au large, il m'a libéré car il m'aime. Vive le Seigneur ! Béni soit mon Rocher ! ... » Tout d'abord, bien avant David, on avait expérimenté qu'une caverne dans un rocher peut être un lieu d'asile ; le livre des Juges en donne des exemples ; dire que Dieu est notre Rocher, c'est donc d'abord dire qu'il est notre secours, notre appui le plus sûr. Par exemple, on trouve dans le Deutéronome le fameux cantique de Moïse au Rocher d'Israël : « Reconnaissez la grandeur de notre Dieu, Lui le Rocher, son action est parfaite, tous ses cheminements sont judicieux ; c'est le Dieu fidèle, il n'y a pas en lui d'injustice, il est juste et droit » (Dt 32, 3-4). À une époque où on pense que chaque peuple a son dieu protecteur, on admet bien que les autres peuples puissent avoir leur rocher, mais il ne vaut quand même pas celui d'Israël ; on trouve dans le même cantique cette phrase superbe : « Le Rocher de nos ennemis n'est pas comme notre Rocher » (Dt 32, 31).

Moïse, quand il parle de rocher, lui donne certainement encore un autre sens ; on a là évidemment un écho de la libération d'Égypte (« Le Seigneur m'a libéré car il m'aime ») et aussi de l'Exode, la longue marche au Sinaï ; tout au long de ce périple éprouvant, dans la chaleur, la faim, la soif, parmi les scorpions et les serpents brûlants, la présence de Dieu, sa sollicitude ont été le secours du peuple ; une sollicitude qui est allée jusqu'à faire couler l'eau du Rocher : c'est le célèbre passage de Massa et Meriba ; là où on a eu tellement soif qu'on a eu peur d'en mourir et qu'on a accusé Moïse de vouloir la mort du peuple... L'histoire de cette révolte hante la mémoire d'Israël car elle est typique des doutes qui assaillent le croyant ; mais ici, ce n'est pas la révolte qui est évoquée, c'est la bonté de Dieu qui répond à la révolte par un don plus grand encore : « Là-bas, le peuple eut soif ; le peuple murmura contre Moïse : Pourquoi donc, dit-il, nous as-tu fait monter d'Égypte ? Pour me laisser mourir de soif, moi, mes fils et mes troupeaux ? Alors Moïse cria au Seigneur : Que dois-je faire pour ce peuple ? Encore un peu, ils vont me lapider. » Et Dieu répondit « Tu frapperas le Rocher, il en sortira de l'eau et le peuple boira » (Ex 17, 3-6).

Quand le peuple d'Israël chante ce psaume, il rappelle donc cette présence fidèle depuis toujours à ses côtés de Celui dont le Nom même est « Je suis avec vous » ; mais ce rappel est aussi la source de son espérance ; car tout comme David, ce peuple attend la réalisation des promesses du Dieu fidèle, la venue du Messie qui libèrera définitivement l'humanité. « Vive le Seigneur ! Béni soit mon Rocher ! Qu'il triomphe, le Dieu de ma victoire. Il donne à son roi de grandes victoires, il se montre fidèle à son Messie pour toujours ».

Évangile de Jésus-Christ selon saint Matthieu

22

- 34i Les pharisiens, apprenant que Jésus avait fermé la bouche aux sadducéens, se réunirent,
- 35 et l'un d'entre eux, un docteur de la Loi, posa une question à Jésus pour le mettre à l'épreuve :
- 36 « Maître, dans la Loi, quel est le grand commandement ? »
- 37 Jésus lui répondit : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit.*
- 38 Voilà le grand, le premier commandement.
- 39 Et voici le second, qui lui est semblable : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.*
- 40 Tout ce qu'il y a dans l'Écriture – dans la Loi et les Prophètes – dépend de ces deux commandements. »

Partout où il passe, Paul entend parler du rayonnement de la jeune communauté de Thessalonique ; il en déduit que sa prédication a porté son fruit. La Parole accueillie par les Thessaloniens dans la joie les a transformés en profondeur et, du coup, ils sont devenus un modèle pour les autres ... comme une traînée de poudre.

Pourtant les conditions de leur conversion n'étaient pas faciles : puisque Paul précise qu'ils ont accueilli la Parole « au milieu de bien des épreuves ». Paul fait allusion ici à l'hostilité des juifs à la prédication chrétienne ; Paul, lui-même, Silvain et Timothée ont essuyé les premiers ce refus de l'Évangile par ceux à qui il était destiné en priorité ; maintenant, c'est la nouvelle communauté chrétienne de Thessalonique qui relève le flambeau et qui rencontre à son tour la persécution ; mais elle tient bon comme l'ont fait avant elle le Christ lui-même puis ses apôtres ; c'est le sens de la phrase « vous avez commencé à nous imiter, nous et le Seigneur, en accueillant la Parole au milieu de bien des épreuves avec la joie de l'Esprit Saint ». Apparemment, la joie est un élément important de l'accueil de la Parole !... cette joie intérieure qui est la signature de l'Esprit Saint.

« Vous vous êtes convertis à Dieu en vous détournant des idoles » ; évidemment, on se demande de quelles « idoles » il s'agit... cela peut vouloir dire soit divinité païenne, soit (pour des Juifs) une fausse image de Dieu. Or la communauté chrétienne naissante de Thessalonique était très mélangée : d'après les Actes des Apôtres « certains des Juifs se laissèrent convaincre et furent gagnés par Paul et Silas, ainsi qu'une multitude de Grecs adoreurs de Dieu et bon nombre de femmes de la haute société. » (Ac 17, 4).

Avant leur conversion, ces divers groupes ne pratiquaient pas la même religion ; on n'a aucune précision sur la pratique religieuse des femmes dont Paul parle ici, et il y avait peut-être parmi elles et parmi les Grecs, des gens qui pratiquaient le culte des divinités païennes

; (on sait qu'au moins vingt divinités païennes différentes étaient vénérées à Thessalonique : on en a retrouvé des traces sur des colonnes) ; mais les Juifs et les Grecs réputés « adorateurs de Dieu » ne vénéraient certainement pas des idoles au sens strict : au contraire ils vénéraient le même Dieu que Paul, le Dieu vivant d'Israël. Seulement, on pouvait adorer le Dieu d'Israël et avoir quand même besoin de se convertir : Paul en savait quelque chose ! Lui aussi était adorateur du vrai Dieu, juif convaincu et c'est au nom même de ses convictions et de l'idée qu'il se faisait de Dieu qu'il avait commencé par persécuter les chrétiens ; maintenant, il était passé de l'autre côté de la barrière, si on peut dire, et donc il comprenait très bien ce qui se passait. Face à la prédication chrétienne, certains adoptaient l'attitude de Saül de Tarse, avant sa conversion, d'autres suivaient le Paul du chemin de Damas. La distance entre les deux, c'est l'abandon de ses idées toutes faites sur Dieu, ses idoles, et la découverte du vrai Dieu tel qu'il s'est manifesté en Jésus-Christ.

Ici, Paul emploie une expression superbe : « vous vous êtes convertis à Dieu », littéralement « vous vous êtes tournés vers Dieu » ; en grec ce sont les mêmes mots que Saint Jean emploie pour parler de la relation de dialogue sans ombre, de communion, qui unit le Père et le Fils : « Au commencement était le Verbe et le Verbe était tourné vers Dieu et le Verbe était Dieu » (Jn 1, 1). Parce qu'ils ont accepté d'ouvrir leur cœur à la Parole de l'apôtre, les Thessaloniens ont reçu la grâce de la conversion, du retournement. Désormais, eux aussi, comme le Christ, ils sont tournés vers Dieu et cela leur a donné tous les courages. Comme dit Saint Jean, encore, dans le Prologue, « À ceux qui l'ont reçu, à ceux qui croient en son nom, il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu » (Jn 1, 12).

Une fois de plus, on peut penser que Saint Paul avait en mémoire les chants du Serviteur du prophète Isaïe quand il écrivait ces lignes : « Le Seigneur Dieu m'a donné une langue de disciple ; pour que je sache soulager l'affaibli, il fait surgir une parole. Matin après matin, il me fait dresser l'oreille, pour que j'écoute comme les disciples ; le Seigneur Dieu m'a ouvert l'oreille. Et moi, je ne me suis pas cabré, je ne me suis pas rejeté en arrière. J'ai livré mon dos à ceux qui me frappaient, mes joues à ceux qui m'arrachaient la barbe ; je n'ai pas caché mon visage face aux outrages et aux crachats. C'est que le Seigneur Dieu me vient en aide... » (Is 50, 4-7).

Saint Paul reconnaît dans ses disciples de Thessalonique la même attitude : ils ont accueilli la Parole et ont puisé en elle la force de tenir bon malgré la persécution parce que le Seigneur Dieu leur venait en aide. Désormais, ils sont à l'abri de « la colère qui vient », car, comme dit encore Saint Jean, « Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. Qui croit en lui n'est pas jugé (Jn 3, 17). Et Paul lui-même, dit un peu plus loin, dans cette même lettre « Dieu ne nous a pas destinés à subir sa colère, mais à posséder le salut par Notre Seigneur Jésus-Christ » (1 Th 5, 9). La « colère de Dieu », c'est une expression classique pour évoquer la fin des temps. Ce sera le jour de la délivrance, où Dieu supprimera tout ce qui fait du mal à l'homme.

Désormais, en Jésus-Christ, on ne craint plus le jugement de Dieu, au contraire on est impatient de voir s'accomplir pleinement le projet de Dieu ; il y a là, c'est très net dans tout le Nouveau Testament, et en particulier chez Saint Paul, un élément très important de la foi chrétienne, *l'attente* ; non pas une attente passive, comme sur le quai de la gare, mais une attente fervente, ardente, passionnée ; celle qui nous fait dire chaque jour avec impatience « Que ton nom soit sanctifié, que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel »... et cette volonté, nous le savons bien, et c'est pour cela que nous la voulons si fort aussi, c'est que la Bonne Nouvelle de l'amour soit proclamée et vécue partout et par tous.

Dès l'Ancien Testament, on avait compris que la colère de Dieu ne vise pas l'homme lui-même ; elle vise le mal qui abîme l'homme. Mais Jésus-Christ est celui qui instaure définitivement le règne de l'amour sur la terre ; celui qui croit en Jésus-Christ vit dans l'amour et triomphe du mal et de la mort à son tour. Encore une phrase de l'évangile de Jean : « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole et croit en Celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle ; il ne vient pas en jugement, mais il est passé de la mort à la vie. » (Jn 5, 24).

ÉVANGILE : Mt 22, 34-40

Évangile de Jésus-Christ selon saint Matthieu

22

- 15i** Les pharisiens se concertèrent pour voir comment prendre en faute Jésus en le faisant parler.
- 16** Ils lui envoient leurs disciples, accompagnés des partisans d'Hérode : « Maître, lui disent-ils, nous le savons : tu es toujours vrai et tu enseignes le vrai chemin de Dieu ; tu ne te laisses influencer par personne, car tu ne fais pas de différence entre les gens.
- 17** Donne-nous ton avis : Est-il permis, oui ou non, de payer l'impôt à l'empereur ? »
- 18** Mais Jésus, connaissant leur perversité, riposta : « Hypocrites ! Pourquoi voulez-vous me mettre à l'épreuve ?
- 19** Montrez-moi la monnaie de l'impôt. » Ils lui présentèrent une pièce d'argent.
- 20** Il leur dit : « Cette effigie et cette légende, de qui sont-elles ? —
- 21** De l'empereur César », répondirent-ils. Alors il leur dit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »

L'ÉVANGILE – L'exégèse de Mme Thabut : Mt 22, 34-40

Partout où il passe, Paul entend parler du rayonnement de la jeune communauté de Thessalonique ; il en déduit que sa prédication a porté son fruit. La Parole accueillie par les Thessaloniens dans la joie les a transformés en profondeur et, du coup, ils sont devenus un modèle pour les autres ... comme une traînée de poudre.

Pourtant les conditions de leur conversion n'étaient pas faciles : puisque Paul précise qu'ils ont accueilli la Parole « au milieu de bien des épreuves ». Paul fait allusion ici à l'hostilité des juifs à la prédication chrétienne ; Paul, lui-même, Silvain et Timothée ont essuyé les premiers ce refus de l'Évangile par ceux à qui il était destiné en priorité ; maintenant, c'est la nouvelle communauté chrétienne de Thessalonique qui relève le flambeau et qui rencontre à son tour la persécution ; mais elle tient bon comme l'ont fait avant elle le Christ lui-même puis ses apôtres ; c'est le sens de la phrase « vous avez commencé à nous imiter, nous et le Seigneur, en accueillant la Parole au milieu de bien des épreuves avec la joie de l'Esprit Saint ». Apparemment, la joie est un élément important de l'accueil de la Parole !... cette joie intérieure qui est la signature de l'Esprit Saint.

« Vous vous êtes convertis à Dieu en vous détournant des idoles » ; évidemment, on se demande de quelles « idoles » il s'agit... cela peut vouloir dire soit divinité païenne, soit (pour des Juifs) une fausse image de Dieu. Or la communauté chrétienne naissante de

Thessalonique était très mélangée : d'après les Actes des Apôtres « certains des Juifs se laissèrent convaincre et furent gagnés par Paul et Silas, ainsi qu'une multitude de Grecs adoreurs de Dieu et bon nombre de femmes de la haute société. » (Ac 17, 4).

Avant leur conversion, ces divers groupes ne pratiquaient pas la même religion ; on n'a aucune précision sur la pratique religieuse des femmes dont Paul parle ici, et il y avait peut-être parmi elles et parmi les Grecs, des gens qui pratiquaient le culte des divinités païennes ; (on sait qu'au moins vingt divinités païennes différentes étaient vénérées à Thessalonique : on en a retrouvé des traces sur des colonnes) ; mais les Juifs et les Grecs réputés « adoreurs de Dieu » ne vénéraient certainement pas des idoles au sens strict : au contraire ils vénéraient le même Dieu que Paul, le Dieu vivant d'Israël. Seulement, on pouvait adorer le Dieu d'Israël et avoir quand même besoin de se convertir : Paul en savait quelque chose ! Lui aussi était adoreur du vrai Dieu, juif convaincu et c'est au nom même de ses convictions et de l'idée qu'il se faisait de Dieu qu'il avait commencé par persécuter les chrétiens ; maintenant, il était passé de l'autre côté de la barrière, si on peut dire, et donc il comprenait très bien ce qui se passait. Face à la prédication chrétienne, certains adoptaient l'attitude de Saül de Tarse, avant sa conversion, d'autres suivaient le Paul du chemin de Damas. La distance entre les deux, c'est l'abandon de ses idées toutes faites sur Dieu, ses idoles, et la découverte du vrai Dieu tel qu'il s'est manifesté en Jésus-Christ.

Ici, Paul emploie une expression superbe : « vous vous êtes convertis à Dieu », littéralement « vous vous êtes tournés vers Dieu » ; en grec ce sont les mêmes mots que Saint Jean emploie pour parler de la relation de dialogue sans ombre, de communion, qui unit le Père et le Fils : « Au commencement était le Verbe et le Verbe était tourné vers Dieu et le Verbe était Dieu » (Jn 1, 1). Parce qu'ils ont accepté d'ouvrir leur cœur à la Parole de l'apôtre, les Thessaloniciens ont reçu la grâce de la conversion, du retournement. Désormais, eux aussi, comme le Christ, ils sont tournés vers Dieu et cela leur a donné tous les courages. Comme dit Saint Jean, encore, dans le Prologue, « À ceux qui l'ont reçu, à ceux qui croient en son nom, il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu » (Jn 1, 12).

Une fois de plus, on peut penser que Saint Paul avait en mémoire les chants du Serviteur du prophète Isaïe quand il écrivait ces lignes : « Le Seigneur Dieu m'a donné une langue de disciple ; pour que je sache soulager l'affaibli, il fait surgir une parole. Matin après matin, il me fait dresser l'oreille, pour que j'écoute comme les disciples ; le Seigneur Dieu m'a ouvert l'oreille. Et moi, je ne me suis pas cabré, je ne me suis pas rejeté en arrière. J'ai livré mon dos à ceux qui me frappaient, mes joues à ceux qui m'arrachaient la barbe ; je n'ai pas caché mon visage face aux outrages et aux crachats. C'est que le Seigneur Dieu me vient en aide... » (Is 50, 4-7).

Saint Paul reconnaît dans ses disciples de Thessalonique la même attitude : ils ont accueilli la Parole et ont puisé en elle la force de tenir bon malgré la persécution parce que le Seigneur Dieu leur venait en aide. Désormais, ils sont à l'abri de « la colère qui vient », car, comme dit encore Saint Jean, « Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. Qui croit en lui n'est pas jugé (Jn 3, 17). Et Paul lui-même, dit un peu plus loin, dans cette même lettre « Dieu ne nous a pas destinés à subir sa colère, mais à posséder le salut par Notre Seigneur Jésus-Christ » (1 Th 5, 9). La « colère de Dieu », c'est une expression classique pour évoquer la fin des temps. Ce sera le jour de la délivrance, où Dieu supprimera tout ce qui fait du mal à l'homme.

Désormais, en Jésus-Christ, on ne craint plus le jugement de Dieu, au contraire on est impatient de voir s'accomplir pleinement le projet de Dieu ; il y a là, c'est très net dans tout le Nouveau Testament, et en particulier chez Saint Paul, un élément très important de la foi chrétienne, *l'attente* ; non pas une attente passive, comme sur le quai de la gare, mais une

attente fervente, ardente, passionnée ; celle qui nous fait dire chaque jour avec impatience « Que ton nom soit sanctifié, que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel »... et cette volonté, nous le savons bien, et c'est pour cela que nous la voulons si fort aussi, c'est que la Bonne Nouvelle de l'amour soit proclamée et vécue partout et par tous.

Compléments

Dès l'Ancien Testament, on avait compris que la colère de Dieu ne vise pas l'homme lui-même ; elle vise le mal qui abîme l'homme. Mais Jésus-Christ est celui qui instaure définitivement le règne de l'amour sur la terre ; celui qui croit en Jésus-Christ vit dans l'amour et triomphe du mal et de la mort à son tour. Encore une phrase de l'évangile de Jean : « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole et croit en Celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle ; il ne vient pas en jugement, mais il est passé de la mort à la vie. » (Jn 5, 24).
